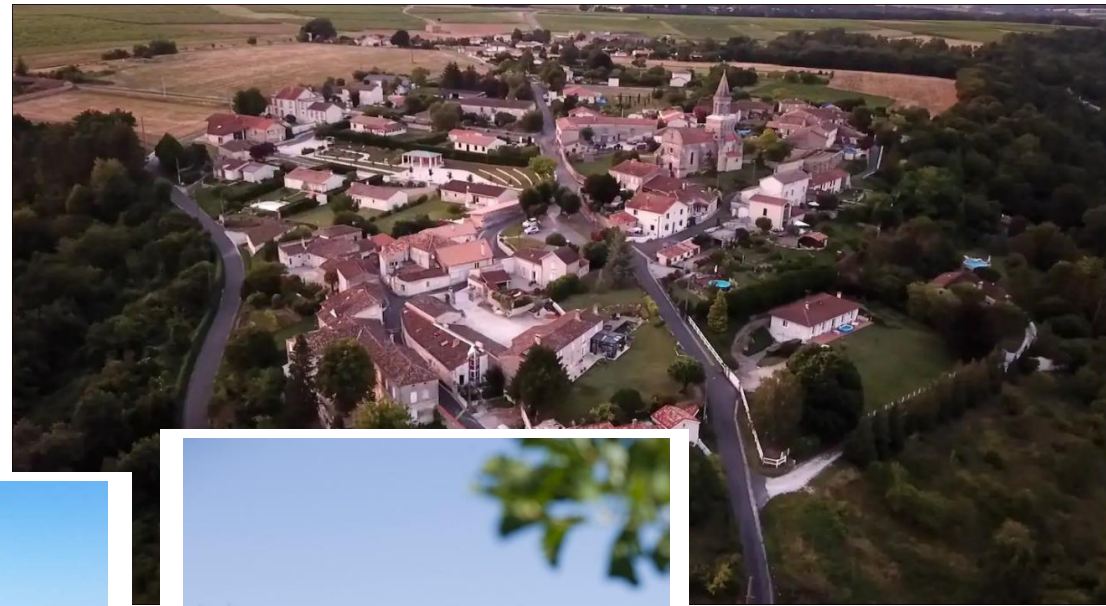


DOSSIER DE PRESENTATION 2022 – LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Commune de Mosnac-Saint-Simeux – Département de la Charente



MOSNAC-SAINT-SIMEUX : Commune de 1.048 habitants

Madame Monique PERCEPT – maire de Mosnac-Saint-Simeux et maire déléguée de Saint-Simeux

Madame Virginie PAILLETTE-RIVIERE maire déléguée de Mosnac

Tél. 05 45 62 56 05 - internet : www.mosnac-saint-simeux.fr - courriel : mairie.mosnac@wanadoo.fr

Adjointe au maire en charge du tourisme et des labels: Madame Claudine Pérot

Responsable des espaces verts : Monsieur Yoan Laberche

Adjoint au maire responsable des services techniques : Monsieur Bernard Guérin

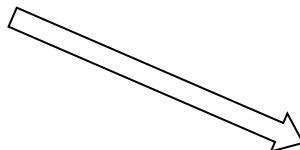
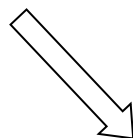
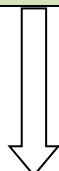
ORGANIGRAMME

**Mme Monique Percept
mairie**

**Mme Virginie Paillette-Rivière
mairie déléguée**



1^{er} adjoint Bernard Guérin : Services techniques	2^{ème} adjointe Guilaine Renaud-Greteau : Administration générale	3^{ème} adjointe Noëlle Desroziers : Ecole, lien intergénérationnel	4^{ème} adjoint Yves Cantagrel : Communication	5^{ème} adjointe Claudine Pérot : Tourisme, label	6^{ème} adjoint David Chauveau : Communication, fêtes et cérémonies	7^{ème} adjoint Frédéric Grandjean : Sport, fêtes et cérémonies
--	---	--	---	--	--	--

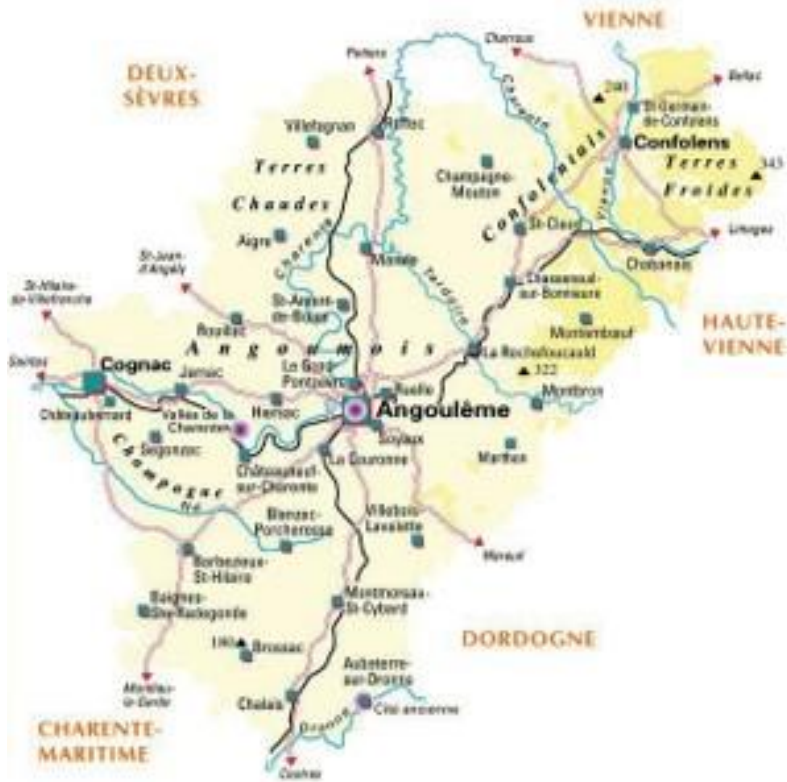


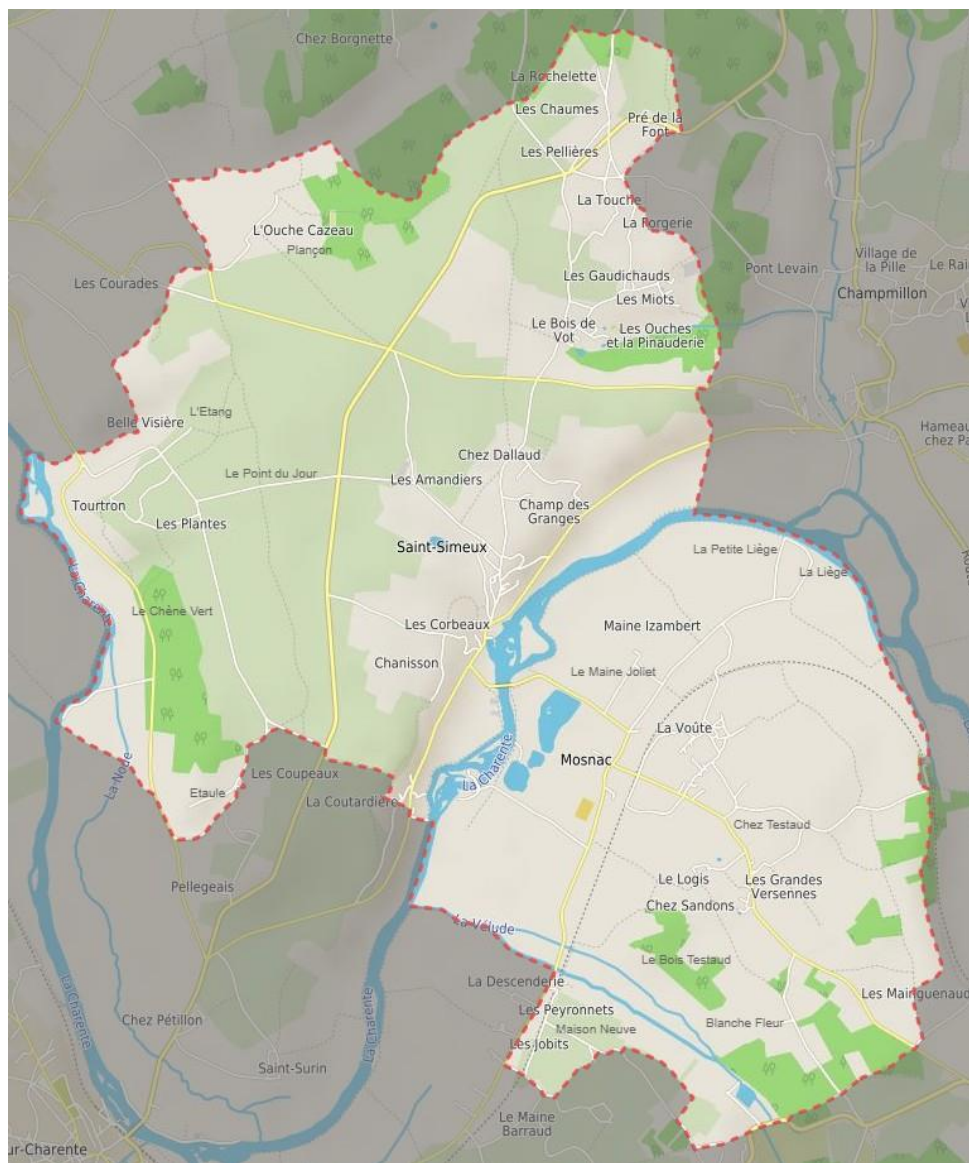
Yoan Laberche / Romain Thomas cantonniers	Rachel Belloteau / Camille Combeau secrétaires	Céline Dudognon / Maria Marandat mi-temps avec Emilie Desvard cantinières, Blandine Frémont ATSEM
--	---	--

Conseillères et Conseillers :

Marie Banchereau, Marc Beauzil, François-Xavier Bonnin, Michel Brillet, Chantal Brudo, Annabelle Colombier, Damien Eveillé, Emilie Laberche, Francine Marot, Yolande Merceron, Christian Meslier, Eric Montigaud, Marie-Aline Peres, Hervé Robert, Pieyre Thouard, Jean-Marc Trénit.

FICHE D'IDENTITE





Depuis le 1^{er} janvier 2021, notre village de Saint-Simeux s'est « marié » avec Mosnac notre voisin sur l'autre rive de la Charente, selon l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2020, à l'issue d'une préparation de 8 mois. Il s'appelle maintenant Mosnac-Saint-Simeux et le gentilé est Simosnacoise et Simosnacois. C'est à ce titre que nous souhaitons étendre le label Villes et Villages Fleuris à notre commune nouvelle et le faire évoluer. Nous continuons à promouvoir un village où il fait bon vivre dans l'harmonie avec l'environnement, une qualité de vie certaine, des échanges entre habitants et des animations culturelles, festives, sportives proposées par les différentes associations.

Notre commune aux contours élargis dépend de la communauté d'agglomération de Grand Cognac et du Pôle d'Equilibre Territorial Rural (anciennement Pays Ouest-Charente). Elle se situe au centre du triangle Angoulême, Cognac et Barbezieux : à 4 km au nord de Châteauneuf-sur-Charente, à 15 km à l'ouest d'Angoulême et à 26 km à l'est de Cognac. Elle est proche des accès à la N141 et la N10, respectivement à 6 et 10 km. Les centres d'intérêts voisins sont également proches : Angeac-Charente et ses dinosaures à 7 km, Vibrac et la route des petits ponts à 6 km, Saint-Simon village gabarier à 8 km, Bassac et son abbaye à 12 km, Bouteville et son château à 10 km. Enfin notre commune est traversée par la ligne Angoulême-Saintes qui longe la Charente et bénéficie de la proximité de la gare SNCF de Châteauneuf, desservie par des TER à destination d'Angoulême, Cognac, Saintes et Royan, ainsi que du réseau vert de bus.

La commune, au climat océanique, doux et tempéré, se trouve à une altitude de 17 mètres mini au confluent de la Vélude et de la Charente, et 80 mètres maxi au Plateau du Point du Jour. Elle s'étend de part et d'autre du fleuve Charente, sur 15,7 km² pour 1.048 habitants et une densité relativement importante en milieu rural. L'identité du village est essentiellement liée à la forte activité viticole sur une grande partie du plateau au sol calcaire datant

du Cénomaniens (Crétacé), à la riche plaine rive gauche et le coteau à l'est. Le bourg côté Saint-Simeux perché à flanc de coteau, surplombe un méandre de la Charente, qui offre de magnifiques points de vue, notamment depuis le secteur des remparts, et à la partie basse du bourg « les Corbeaux » traversée par la D84 qui longe la Charente : la route et ses abords ont été refaits et sécurisés en 2013/2014.

EVENEMENT

Mosnac-Saint-Simeux

Fête du Pont



MH522 16



Crée le 1er janvier 2021, la commune nouvelle de Mosnac-Saint-Simeux méritait sa fête neuf mois plus tard, le 25 septembre 2021, sur ce pont qui symbolise si poétiquement le lien entre Mosnac et Saint-Simeux. Ces deux villages, liés et complices depuis plusieurs années, sont désormais mariés sous un même nom, valide par les enfants de la commune, et rassemblent ses habitants sous ce même joli gentilé de Simosnacquoise et Simosnacquois.

Cette cérémonie a commencé avec deux cortèges d'habitants partant chacun de chaque côté du pont, dont le top départ a été donné par le son des cloches des églises Saint-Siméon et Saint-Symphorien. Mesdames les Maires en tête, après une embrassade pleine d'émotion, ont coupé simultanément la barrière aux couleurs de la France qui les séparait.

Des discours positifs ont ensuite été tenus sur les belles choses déjà mises en place, et plein d'espoir pour l'avenir, de la part de Mme Monique PERCEPT, Maire de la commune nouvelle, Mme Virginie RIVIERE-PAILLETTE, Maire déléguée, M. Sébastien LEPETIT, Sous-Préfet de la Charente, Mme Sandra MARSAUD, Députée de la Charente 2ème circonscription et M. Jean-Michel BOLVIN, Président des Maires de Charente. Les intervenants ont

mis en exergue les associations et le riche patrimoine de la commune nouvelle, remerciant également le travail de l'équipe municipale qui a œuvré pour la réussite de cette naissance.

Après cette séquence émotion, un apéritif dînatoire a ravi les convives sur la rive gauche du fleuve. Profitant du décor qu'il offre « le plus beau ruisseau » du royaume de François Ier, tout en étant accompagnés en musique par le groupe Between Songs, les Simosnacquoises et Simosnacquois ont pu, dans la bonne humeur, vivre un moment d'échange, de légèreté et se retrouver, voire même faire connaissance pour certains.

Et c'est en apothéose que s'est achevée cette douce soirée. Alors rassemblés à nouveau sur le pont, les yeux rivés vers les essais serrés de lumière rouge en début de spectacle, un majestueux feu d'artifice conçu par la « Compagnie du Bour des Doigts » s'est élevé dans le ciel et a ébloui petits et grands.

Nul doute que cette fête réussie restera un souvenir impérissable. Du positif, de la joie, des rencontres, de la légèreté... Espérons que nous aurons encore bien d'autres occasions de nous retrouver ainsi très bientôt.

(Emilie Laberche)



MH522 17

Le pont qui enjambe le fleuve en direction de Mosnac permet de contempler au nord et au sud des « paysages de carte postale » et de découvrir le périmètre inscrit dans lequel sont regroupés l'église, les Essacs ou pêcheries et les moulins.

Le bourg côté Mosnac, traversé par les D422 et D423, profite d'une situation en plaine et offre son calme aux habitants des belles demeures chargées d'histoire.

Notre village est visuellement utilisé par différents partenaires : le département, le PETR anciennement Pays Ouest Charente, l'Office du Tourisme... Il est régulièrement traversé lors de chaque rallye du Circuit des Remparts d'Angoulême, il fait partie intégrante du trajet de flow vélo initié par le Département.

Il est parcouru chaque année par les participants aux 9 et 14 km du Trail nature de la Mosnacotoise dont la municipalité est partenaire et qui, à la dernière édition, a compté 1.100 participants toutes distances confondues.



Un peu d'histoire :

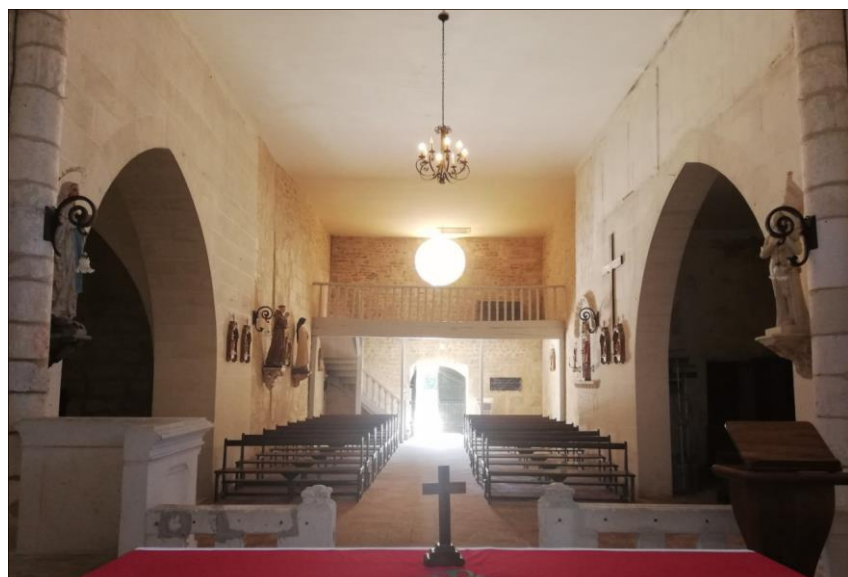
A Mosnac, les formes anciennes sont Monaco en 1110, Monhaco, Monnaco, Mounacum, Mounnacum au XIV^{ème} siècle.

L'origine du nom de Mosnac remonterait à un nom de personne gallo-romain Monius ou gaulois Monus auquel est apposé le suffixe -acum, ce qui correspondrait à Moniacum, « domaine de Monius ». L'occupation est ancienne car on a retrouvé près du hameau de la Liège deux sarcophages, l'un en pierre et l'autre en coffre de tegulae, avec fragments de céramiques.

Au Moyen Age, Mosnac a eu au début des seigneurs particuliers qui relevaient directement des comtes d'Angoulême, comme Aymar de Mosnac et Salomon de Mosnac entre le XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. Puis par mariage, cette terre est passée à Geoffroy, seigneur de Vaux-Rouillac, avant d'être partagée au XV^{ème} siècle entre les deux frères, Jean et Charlot de Mosnac. Une moitié est passée par alliance aux Augeard, et l'autre à Henri Pelletan, seigneur de Rouffignac.



En 1633, Hippolyte de La Place, veuve de Jacques Le Musnier, sieur de Lartige, qui avait acheté les deux domaines en 1602, échangea la seigneurie de Mosnac contre le château d'Ardenne, qui appartenait à la famille de Forgues. Cette dernière famille posséda Mosnac jusque vers la fin du XVII^{ème} siècle, qui passa ensuite à la famille de Sainte-Hermine, qui possédait aussi la Barrière.



Outre la seigneurie de Mosnac, la paroisse comptait aussi deux fiefs importants : la Barrière et la Descenderie. La Barrière a appartenu entre 1679 et 1807 aux Sainte-Hermine, famille protestante originaire du Fa, à Sireuil.

L'église de Mosnac était autrefois le siège d'un prieuré dépendant de celui de Salles-Lavalette. Au XV^{ème} siècle ce prieuré fut rattaché au chapitre d'Angoulême, puis au XVI^{ème} siècle il devint une simple cure.

Les registres de l'état civil remontent à 1644.

Le pont traversant la Charente pour rejoindre Saint-Simeux a été construit au début du XX^e siècle.



La première trace écrite de Saint-Simeux remonte à 1459 et dans les anciennes chartes est appelé de son vrai nom Saint-Siméon. On remonte au 30 juillet 1459 quand « noble homme Anthoine du Lourier, escuyer, et noble femme Péronnelle de Losme, damoysselle, sa femme » arrentent à Jean et Pierre Frère, père et fils, « le maynement vulgairement appelé Pessart, sis en la paroisse de Saint-Siméon ».

De la même façon le 10 août 1460, Jean Gastaud, escuyer, seigneur d'Etaule, arrente à « Catherine Boucher, veufve de feu Lioton Bonnaud, un maynement vulgairement appelé le Mesne Poictevin (appelé plus tard le village des Bonnauds) également sis en la paroisse de Saint-Siméon ».

Saint-Simeux ne paraît pas avoir eu de château seigneurial. Les fiefs distribués sur le territoire de cette paroisse relevaient de Châteauneuf ou du Fa de Sireuil, les principaux : Etaules, Tourtron, le Maine Michaud, Montmedou Plançon, le Montet et l'Etang-Godard.

Il existe de vieux documents relatant les origines de chaque hameau. Citons Montmedou qui jadis non loin du bourg était une forteresse au dessus du chemin de Châteauneuf, dominant la Charente, qualifiée de « tour et hostel noble de Montmedou » détruite pendant la guerre de Cent Ans, et dont il ne reste aujourd'hui que le nom donné à un plantier.

L'église romane à l'origine, fait l'objet d'un descriptif plus complet dans un document annexe. La cloche bénite le 11 août 1759 a été refondue au XX^e siècle et un nouveau baptême de « Marie-Bernadette » fut l'occasion d'un beau dimanche de fête avec de nombreux habitants de Saint-Simeux. Les anciens registres paroissiaux de Saint-Simeux ont été détruits au cours d'un incendie. Les seuls qui nous restent commencent en 1785.

Le tableau « Christ en Croix » qui s'y trouve depuis octobre 2018 a connu des nombreuses péripéties depuis son installation en décembre 1867. Un « coup de foudre » en 1844 ayant provoqué l'écroulement du sanctuaire, après des travaux longs et coûteux, à la demande du curé et du maire de l'époque, les services de Napoléon III avaient commandé à Caroline Ragoneau une copie dudit tableau peint par Philippe de Champaigne.



Il restera en place jusqu'en 1966, puis au hasard de travaux de gros nettoyage, il a été déménagé à divers endroits dont l'abbaye de Bassac. Enfin après 52 ans, il a retrouvé sa place originelle.



Le patrimoine architectural est bien représenté :

- Par le prieuré Notre-Dame fondé par l'abbaye de La Couronne, de l'ordre augustinien vers 1200 par un seigneur de Tourteron sur une île de la Charente au lieu-dit la Liège. L'église et le logis prieural étaient en ruines en 1641, l'église a été restaurée au XVII^{ème} siècle et possède une piscine gothique.
- Par l'église paroissiale Saint-Symphorien construite au X^{ème} siècle et rattachée au chapitre d'Angoulême. L'abside a été reconstruite au XIII^{ème} siècle et restaurée en 1608, puis toute l'église au XIX^{ème} siècle.
- Par l'église Saint-Siméon édifée au XII^{ème} siècle, remaniée au XIV^{ème} puis profondément restaurée vers 1867 par l'architecte Noël Sadoux suite à l'effondrement du clocher,
- Par le site inscrit des moulins et pêcheries : par arrêté du 26 janvier 1945, le site inscrit comporte sept moulins à blé et à huile du XVII^{ème} et début XIX^{ème} siècle et huit pêcheries. Des moulins ont toujours été présents sur ce site et les archives départementales foisonnent de textes faisant mention d'oppositions fortes entre les minotiers, les pêcheurs et les bateliers sur le fleuve. Les pêcheries appelées aussi « essacs » d'origine très lointaine sont déjà mentionnées au moyen-âge. Sur le site se trouve le seul essac couvert du département, il appartient à la commune dont la gestion en est assurée par la communauté d'agglomération. Les propriétaires ayant des droits y pêchaient l'anguille d'avalaison. Celle-ci vit dans le fleuve et part vers l'âge de dix à quinze ans en direction de la mer des Sargasses pour se reproduire. Les alevins mettent près de trois ans pour revenir, entraînés vers les côtes européennes par le courant du Gulf Stream jusqu'aux rivières ou fleuves d'où sont venus leurs géniteurs,
- Par deux autres moulins à Malvy et à la Liège, et une minoterie.



- Par un manoir datant du début du XVI^{ème} siècle qui pourrait être le logis du seigneur de Mosnac mentionné en 1655 ; le logis de la Barrière qui daterait du XVI^{ème} siècle avec côté jardin une façade flanquée de deux tours circulaires et munie d'une échauguette, toutes trois coiffées de poivrières couvertes d'ardoises en écailles, l'autre façade ayant été très remaniée au XIX^{ème} siècle ; le logis de la Descenderie construit au tout début du XV^{ème} siècle et remanié au XIX^{ème} siècle ; dans le même cas tout comme celui de la Barrière, le logis de Blanchefleur existait déjà en 1620 ; le logis de la Voûte, peut-être antérieur à sa construction ou reconstruction au XIX^{ème} siècle.
- Par les fermes et logis : de nombreuses fermes remarquables, liées à l'activité, sont implantées en périphérie de la commune libérant la quasi-totalité du cœur du village pour le vignoble et quelques cabanes de vignes. Les habitations traditionnelles sont venues s'implanter près des grosses fermes (une quinzaine recensées du XIX^{ème} siècle) pour former des hameaux plus ou moins importants : Malvy, la Voûte, la Liège, Chez Sandons, Blanchefleur, les Grandes Vignes, la Classe, la Maison neuve, la Coutardière, Etaules, Tourtron et son logis, l'Etang, Plançon, Les Pellières, Chez Touchard, la Forgerie, les Miots, les Godichauds, le Bois de Vot, Chez Dallaud, le Maine Cessac, le Maine Michaud et son manoir, qui entourent respectivement les bourgs de Mosnac et Saint-Simeux.

- Par le petit patrimoine lié à l'eau : l'homme a utilisé l'eau resurgissant du plateau en construisant des fontaines, des lavoirs, des moulins. Un des circuits de randonnée permet de visiter l'ensemble des lavoirs. Les eaux du fleuve se trouvent partagées lors de leur passage sur la commune par plusieurs îles et îlots, deux écluses dont une malheureusement disparue aujourd'hui, construite par Sully à l'initiative de Henri IV, ainsi qu'une maison d'éclusier et de nombreuses digues,. Ces endroits sont appréciés par les promeneurs, cyclistes, passagers des bateaux...avec une signalétique appropriée, créée en relation avec les élèves du Cours Moyen il y a une douzaine d'années,



- Par le petit patrimoine lié à l'activité : il est riche de nombreux porches charentais tous différents, de cabanes de vignes, de remparts et de pigeonniers.

Les lavoirs de Mosnac-Saint-Simeux

A LA DÉCOUVERTE D'UN PATRIMOINE

1



Lavoir du Bourg
Direction l'église, puis, en face, la petite route jusqu'au bout. Sur la gauche, en contrebas de la route, un joli lavoir auquel on accède par un petit escalier. Bassin rectangulaire séparé en deux parties par un égouttoir, un autre enjambe l'écoulement. Le lavoir est alimenté par une fontaine semi-circulaire, située dans un coin, et bordé de quatre margelles inclinées en pierre. Une pierre à laver, circulaire, repose sur un socle en béton. Un grand mur isole l'ensemble de la route.

Lavoir de la Voûte

En arrivant au village, passer la grande maison. Tourner à droite. Le lavoir est juste après sur la droite, en contrebas de la route. Bassin rectangulaire, partagé en trois parties, deux petits bassins et un grand. Trois margelles en pierre, fond dallé de pierres, alimenté par une fontaine. Au fond, deux tables à laver et, côté route, un grand égouttoir.

3



Lavoir des Gaudichauds
Bassin rectangulaire, coins arrondis, quatre margelles, alimenté par une fontaine, situé au pied d'un haut peuplier. On y accède par un petit escalier.

Lavoir de la Font Rivaud

En arrivant à St Simeux par la D84, prendre à droite, puis encore à droite. On découvre un bassin presque carré, quatre margelles, alimenté par une cascade abondante sous un figuier. Deux tables à laver. Tour pavée de carreaux.

5



Lavoir de la Coutardière
Au lieu dit "La Coutardière" et en parallèle de la D84, se trouve un petit chemin qui emprunte une partie du sentier de grande randonnée GR4 (qui va de Royan jusqu'à Grasse). Le lavoir est alimenté par les eaux du plateau qui jaillissent dans une petite cavité rocheuse en bordure de margelle. La fontaine située en contre-bas est, elle, privée.

Lavoir de Tourtron

Entrer dans le village, se garer à la grande maison avec un porche et descendre à pied le petit chemin à pic. Ce joli petit lavoir encaissé se trouve dans un coin très ombragé sous un noisetier, près de bambous. Bassin rectangulaire, trois margelles, deux égouttoirs. Il est alimenté par une jolie fontaine. Entre les égouttoirs et la fontaine, un bassin plus petit. On accède à l'ensemble par un petit escalier.

7



Lavoir de Trézidoux
Dans le village, prendre une petite route à droite, en pente, le long d'un long mur de pierres. Petit bassin rectangulaire, alimenté par une fontaine. Quatre margelles.

Lavoir des Miots

Tout près du précédent, après les jardins, un autre lavoir. Bassin rectangulaire en deux parties. Alimenté par une source. Quatre margelles.

La commune compte 8 Lavoirs publics ainsi que plusieurs lavoirs privés, répartis sur l'ensemble de son territoire.

Longtemps la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche, sans abri. A la fin du XVIII^{ème} siècle, un besoin d'hygiène est nécessaire suite aux pollutions industrielles croissantes et aux épidémies de typhoïde, variolo et choléra. Ainsi, les premières constructions de lavoirs ont débuté pour y répondre. Ce mouvement s'est accentué avec la loi du 3 Février 1851 qui vote un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30 % la construction des lavoirs. La brouette servait à transporter le linge, le coffre était posé au sol afin de ne pas se faire mal aux genoux en lavant le linge, la selle était ensuite utilisée pour froter et enfin le battoir servait à enlever le savon des vêtements. La lessive était autrefois réalisée par la maîtresse de maison dans les foyers modestes tandis que les demeures plus importantes (notables, bourgeois, curé ou instituteurs) faisaient appel à des lavandières professionnelles. La première phase de la lessive consistait à récupérer les cendres, du four à pain par exemple, pour être mises de côté. Une fois refroidies, elles étaient mises dans une petite poche en tissu et servaient de poudre lavante. Cette poche était posée dans un cuvier avec le linge sale, sur lequel on versait de l'eau bouillante. Un trou au fond de la cuve permettait de récupérer l'eau qui était à nouveau mise à bouillir puis versée plusieurs fois sur le linge. Après cette étape qui pouvait durer plusieurs heures, le linge était transporté avec une brouette au lavoir afin d'effectuer les phases de battage, rinçage et essorage. De retour au foyer, le linge pouvait être, par beau temps, étendu sur l'herbe ou sur des haies, ou suspendu en plein vent, pour sécher. A noter, tous les bassins n'étaient pas uniquement destinés au lavage. Beaucoup étaient polyvalents. En plus d'être des lavoirs, ils pouvaient aussi servir de puits, d'abreuvoirs et/ou de rinçoirs. Mais, bien entendu, pas au même moment dans la journée. Par exemple, on ne lavait pas aux heures de passage des troupeaux.

2



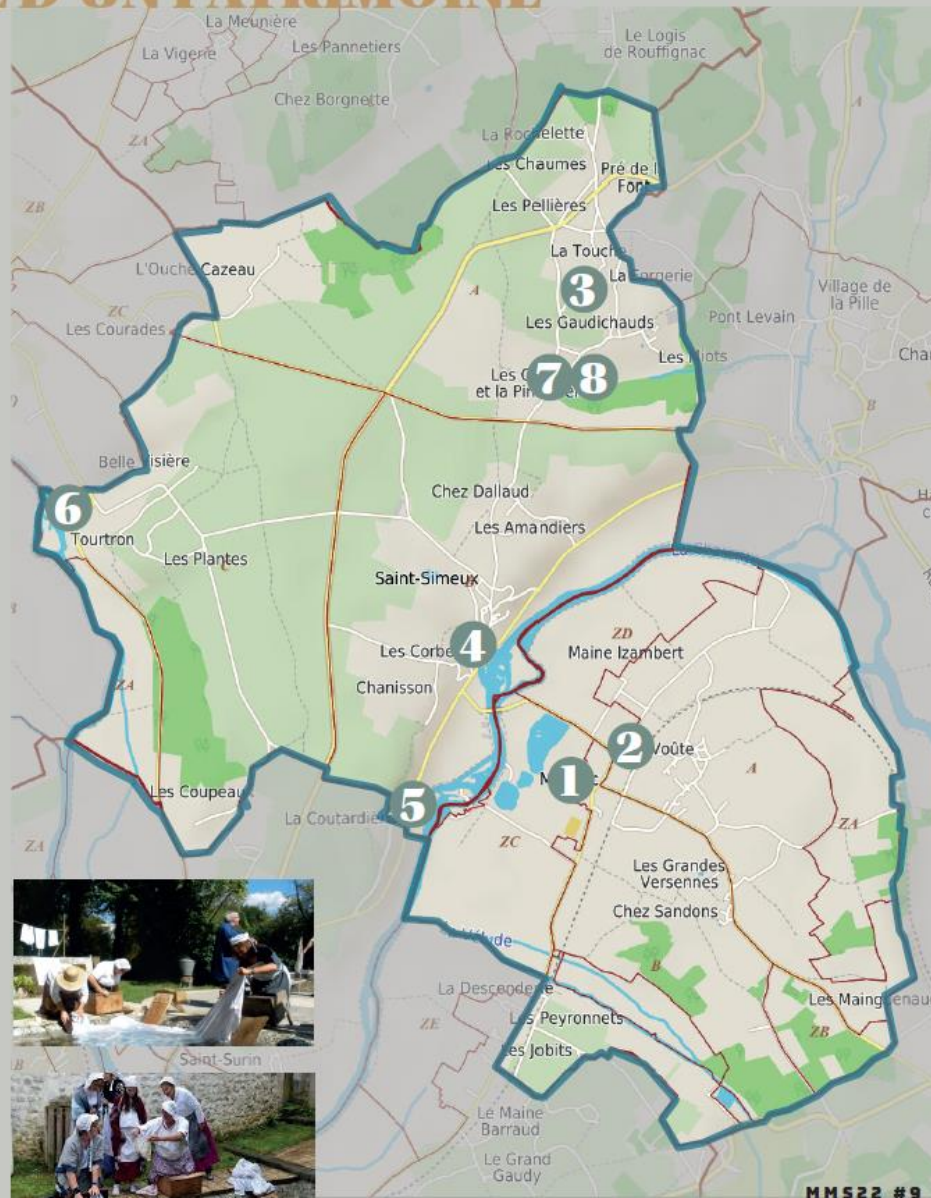
4



6



8



Le contexte économique est varié :

Il existe une petite zone artisanale implantée près du hameau des Pellières, la seule en zone rurale de la communauté d'agglomération de Grand Cognac.

La commune compte une quinzaine d'artisans de corps de métiers complémentaires.

La zone viticole de « petite champagne » et des « fins bois », deuxième et quatrième crus du cognac, comporte 16 exploitations dont l'activité se déroule entièrement sur la commune. Trois d'entre elles produisent du vin de table dont une en bio, et proposent la vente en direct. Une trentaine d'autres exploitants installés sur des communes voisines exercent également une partie de leur activité sur notre commune.

Un marché anglais se tient un samedi matin par mois au pub des Gabariers et en début d'été nous organisons un marché de producteurs de pays en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente.





Le tourisme est favorisé par l'existence du pub « les Gabariers » créé par le rugbyman Maurice Colclough dans les années 70. Il est idéalement situé sur la rive droite de la Charente et connu jusqu'à La Rochelle ; chaque week-end des soirées « concert pop-rock-soul » y sont organisées. Le Mas Charentais, basé sur la cuisine du marché, est ouvert depuis 5 ans à la Coutardière. Pour accueillir les visiteurs on compte des gîtes et chambres d'hôtes, une halte navigation, une borne pour camping-car ainsi qu'une aire de pique-nique accessible aux camping-cars. Les activités sportives sont également facilitées avec une halte canoë, deux circuits de randonnée pédestre de 4 et 11 km, rive gauche la « flow vélo » qui part de Piégut en Dordogne, traverse la Charente pour finir en Charente Maritime à l'île d'Aix. Enfin la Mosnacotoise incite les participants à y revenir.

En octobre 2018, la commission Tourisme de Grand Cognac nous a créé un circuit Terra Aventura « la main dans l'Essac » qui dès le début a rencontré un énorme succès. Régulièrement, nous voyons des familles ou des groupes d'amis déambuler dans les rues du village, téléphone mobile en main, réjouis d'une promenade.



Le contexte social est riche par sa mixité jeunes / personnes âgées

Pour nous permettre de mieux maîtriser les effectifs, nous avons ouvert à la dernière rentrée scolaire les niveaux de Petite et Moyenne Section dans l'école maternelle de Mosnac, qui disposait déjà de la Grande Section et du Cours Préparatoire. Côté Saint-Simeux nous disposons des classes de CE1- CE2 et CM1 - CM2. Sur chaque site nous avons une cantine, la garderie se tient à Mosnac et le bus assure le ramassage scolaire et la liaison entre les deux sites.



Les aînés sont associés aux évènements communaux, repas annuel, invitations aux diverses manifestations, échanges avec les enfants lors du défilé et de la commémoration des 8 mai et 11 novembre.... Certains d'entre eux sont très actifs aux séances de gymnastique volontaire.

Avant le Brexit la commune était riche de dix familles européennes représentant 5% de la population, essentiellement des anglais et irlandais. Certains ont décidé de partir, d'autres de rester, et de nouveaux arrivants se sont installés, la proportion n'a guère changé

Les points forts de notre commune sont basés essentiellement sur son dynamisme et ses associations très actives. La zone inscrite aux Bâtiments de France, le label « Villages de Pierres et de Vignes », l'inscription en zone Natura 2000 et notre prairie humide sont des éléments forts qui guident notre mode de fonctionnement. Nous bénéficions également du PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires Pédestres et de Randonnées).

Grâce à l'aménagement de notre vaste place de la Salle des Fêtes, des animations s'y déroulent régulièrement, hors période de confinement et autres mesures restrictives liées à la Covid 19. Les étés 2020 et 2021 n'ont malheureusement pas permis ces rassemblements.



Le contexte paysager, naturel et végétal

Notre commune dispose d'un service espaces verts/environnement avec deux agents qui entretiennent 10% des 1.570 ha de la commune. Des bénévoles participent à notre action, soit en participant, sur invitation, aux travaux de la commission Tourisme/Labels, soit en embellissant autour de leur domicile.

L'association Paysages et Petit Patrimoine contribue largement au maintien des structures du passé un peu fragilisées.



PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

Tout a commencé au précédent mandat, où les électeurs ont bien adhéré à la profession de foi de la nouvelle équipe. En 2018, l'obtention de la 1^{ère} fleur des « Villes et Villages Fleuris » a marqué le début d'une belle aventure. La bonne volonté de la nouvelle équipe municipale et des habitants de notre commune élargie nous pousse à étendre notre première fleur à Mosnac et à améliorer notre démarche de valorisation environnementale. (voir les projets des 2 équipes pour l'élection communale de 2020 en fin de document)

L'objectif majeur est l'amélioration du cadre de vie, la dynamisation soutenue du village et la participation des Associations et de toutes les générations dans la vie communale. La 4^{ème} et dernière phase d'aménagement du bourg côté St Simeux se termine et comporte diverses améliorations pour favoriser un cheminement doux depuis l'église jusqu'à la Charente, l'installation d'un belvédère près de l'église pour admirer la vallée et profiter d'un moment de quiétude.

Le conseil municipal dans sa séance de février 2022 vient d'approuver un projet de valorisation du bourg côté Mosnac, qui consistera à enfouir les réseaux le long de la RD 84, améliorer la circulation des véhicules et sécuriser celle des piétons, créer un espace de convivialité sous une halle. Le distributeur de baguettes de pain a été déménagé du bourg de Saint-Simeux près de la mairie côté Mosnac.





La commission tourisme/labels conduit notre projet, elle œuvre dans le choix de végétalisation et de fleurissement pour compléter l'existant avec plantation supplémentaire de vivaces et de graminées en certains emplacements un peu dénudés ; aux cimetières, elle a mis en place un ensemencement des allées et une partie des entre-tombes avec de la fétuque ovine et diverses vivaces, ainsi que l'aménagement de jardinets devant la mairie et l'ensemencement de l'allée du monument aux morts. Elle veille à encourager chacun à initier toute belle action d'embellissement dans son quartier.

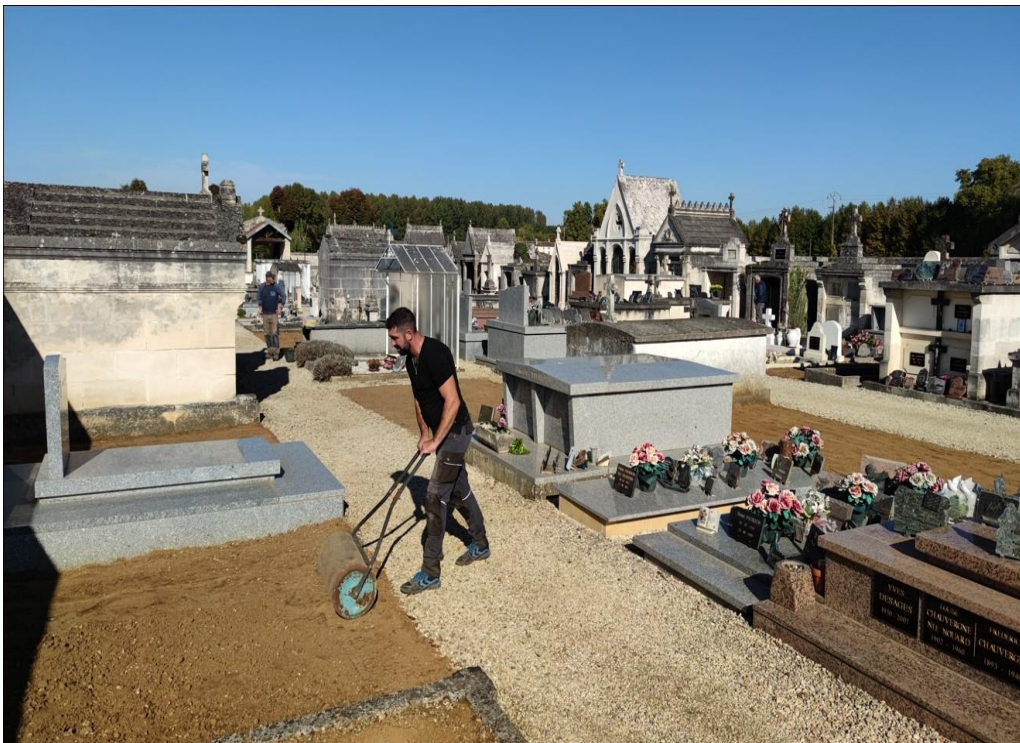


ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISES

Pour porter ce projet, nous disposons de deux agents communaux polyvalents entretien/mécanique/jardins, des bénévoles, des enfants accompagnés de leurs professeurs. Nous avons alloué un budget destiné au fleurissement, aux plantations de haies basses le long du nouveau lotissement juste viabilisé, et divers petits aménagements effectués par les agents.

Ceux-ci, nouvellement recrutés, ne sont pas encore habilités à effectuer le broyage des végétaux, mais une formation est prévue pour que le service puisse perdurer.

La rémunération des agents communaux est consacrée pour la majeure partie au travail d'embellissement, de fleurissement et d'entretien des espaces verts, l'autre partie au travail d'entretien des routes, des bâtiments et du matériel.



Nous pouvons compter également sur nos partenaires, tels que le CAUE, CALITOM et les commerçants à proximité de notre village.

L'association Paysage et Petit Patrimoine fait preuve d'une réelle prise de conscience et agit régulièrement pour la protection de la flore et du paysage.

Ces participations très efficaces ne sont pas quantifiées mais ont une valeur précieuse pour nous.

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Nous n'oublions pas ces deux années écoulées où rien ne fut possible, tant sur la promotion que sur l'organisation d'événements. Mais cette saison, pour sensibiliser et mobiliser la population, nous engageons avec l'aide d'associations, quelques actions avec des supports tels que les flyers distribués dans les boîtes aux lettres, notre journal communal le MMS, les pages Facebook, comme la vente annuelle de fleurs et plants de légumes, organisée fin avril par l'Association des Parents d'Elèves, avec la commission sport/animation la matinée citoyenne de collecte de déchets, abandonnés çà et là par des promeneurs indéliques, le 9 juillet qui sera suivie d'un pique-nique, signe de convivialité et de lien intergénérationnel.



Règles de vie | En balade, ayez les bons gestes !

Notre commune est un vrai plaisir pour profiter de la nature en s'y promenant à pied, en vélo, en trottinette, ... ou en s'y arrêtant pour y déjeuner, diner ou prendre le goûter. Afin que chacun puisse bénéficier des charmes de ce bel environnement, merci d'avance de le respecter en ramenant vos déchets.

AYEZ LES BONS GESTES !

En promenade, j'admire la nature, je la respecte, je ramène mes déchets !



CO
GRAND-COGNAC



GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS

Notre politique reste basée sur l'économie des ressources naturelles, en favorisant les plantes vivaces, graminées et autres, peu sensibles à la sécheresse ; les arrosages nécessaires se font par pompage dans la citerne à eau de pluie de la halle, nous pratiquons le paillage à l'aide des broyats issus de notre plateforme communale de broyage, nous respectons notre doctrine « zéro herbicide, zéro pesticide » favorisant ainsi la vie des abeilles sur notre territoire et les chances de pollinisation optimale, et nous efforçons à maintenir zéro m³ d'eau de la concession consommé. A noter que nous soutenons l'association APIVITI, en l'aidant par une subvention chaque année, à acheter des plants mellifères.

Nous ne pratiquons pas de désherbage mais seulement la tonte mécanique. Au niveau du cimetière, pour les allées centrales, nous avons opté pour un système de « désherbeur » mécanique, dont la lame a été fabriquée en régie, pour arracher les mauvaises herbes, évitant l'utilisation de produits et les entre-tombes sont laissées aux bons soins des propriétaires des concessions.

Nous avons également opté pour la diminution du nombre de fauches sur les secteurs situés en dehors des espaces urbains.

La zone de broyage, initialement installée près du cimetière de Saint-Simeux, se trouve maintenant sur une grande parcelle de terrain acquise récemment près du cimetière de Mosnac. Nous allons implanter sur cette même parcelle un hangar technique pour abriter notre matériel lourd et, à l'arrière, organiser une plateforme de stockage de matériaux. Nous allons délimiter l'espace en plantant une haie en bordure de route.

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ENTREPRISE

Notre priorité est de valoriser et mettre en avant les atouts de notre commune, ainsi que la reconnaissance du travail du personnel. Nous avons œuvré dans cette optique en répandant il y a quelques années des roses trémières sur les bords de rues et de chemins. La nature a fait son travail et nous a gratifiés de petites fleurs sauvages, ce qui participe au fleurissement naturel de notre lieu de vie. L'association « Paysage et petit patrimoine » a réalisé un beau travail de recensement des orchidées vivant sur notre territoire, et propose des sorties régulières pour apprendre à connaître les richesses végétales et animales de notre commune (sorties orchidées, connaissance des champignons, fleurs sauvages comestibles, soirée grenouilles...). Nous possédons une prairie humide en bord de Charente, le classement Natura 2000 sur la vallée de la Charente, le site inscrit incluant le port et les pêcheries, et notre nouvelle place de la salle des fêtes qui constituent des éléments clés d'espaces naturels d'un grand intérêt patrimonial.

Nous les gérons en bons pères de famille avec une intervention humaine volontairement minimale. Notre prairie humide n'est fauchée qu'une fois par an et tardivement pour que les insectes et les fleurs vivent un cycle complet.



Nos bénévoles consacrent une attention toute particulière aux chemins de randonnée cités dans la brochure des « Villages de Pierres et de Vignes ». Ces promenades au plus près de la nature attirent de nombreux marcheurs dès qu'un rayon de soleil paraît.



Parmi les réalisations consacrées à la biodiversité, rappelons l'hôtel à insectes et l'identification de certaines essences d'arbres par les enfants encadrés de leurs professeurs des écoles.

Notre équipe municipale, aidée par les Associations et les bénévoles, veille au bon maintien des qualités écologiques de ces divers éléments identitaires de notre village.

PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT

LOTISSEMENT PETITE CHAMPAGNE

L'équipe municipale précédente a initié un projet de lotissement comportant 5 lots. Nous avons entrepris la viabilisation de 4 d'entre eux et ils sont prêts à la mise en vente. Cette réalisation nous permettra d'accueillir quatre nouvelles familles qui viendront enrichir notre densité de population.

JARDIN DU SOUVENIR St Simeux

Au nord-est du cimetière de Saint-Simeux, nous prévoyons d'installer un jardin du souvenir dans un angle de la partie neuve qui pourrait être opérationnel pour la Toussaint.

COLOMBARIUM Mosnac

Dans le cimetière de Mosnac, il existe un caveau municipal que nous souhaitons transformer en colombarium par l'adjonction de cases sur les trois côtés. Cette réalisation se concrétisera au cours de l'année 2023.

VALORISATION DU CENTRE BOURG DE MOSNAC

Comme cité précédemment, le Conseil Municipal a voté en février la délibération autorisant le projet de valorisation du Bourg de Mosnac, tel que présenté par le CAUE et chiffré par l'ATD16. Ce projet débutera par une phase d'étude courant 2022, pour se concrétiser à partir de la fin 2023.

PROJET EXTERNE : LA FIBRE

Malheureusement la couverture THD, annoncée pour 2020 par le Département et la Communauté d'Agglomération de Grand-Cognac, n'est pas encore activée mais les travaux de branchement semblent proches de l'achèvement, sans que nous puissions obtenir quelque date auprès des services compétents.

VISITE DU JURY REGIONAL

Après une rencontre informelle dans la salle du Conseil, la visite débutera à pied dans le jardin de la mairie, passage devant le monument aux morts, le parvis de l'église Saint-Symphorien, le lavoir, puis l'école maternelle. Nous reprendrons les voitures pour nous rendre au cimetière, à l'aire de pique-nique en bordure de la flow-vélo, puis remonter dans le bourg côté Saint-Simeux, passage au cimetière, place de la salle des Fêtes, rue des Remparts, rue du Vieux Puits, bas de la rue de la Poste, chemin vers la Poulinette, lavoir de Font Rivaud, le Port.

Cette visite se déroulera en compagnie de Mesdames Monique PERCEPT maire de Mosnac-Saint-Simeux et Virginie PAILLETTE-RIVIERE maire déléguée de Mosnac, Madame Claudine PEROT adjointe en charge des labels et du tourisme, Monsieur Bernard GUERIN 1^{er} adjoint responsable environnement / services techniques, Monsieur Yoan LABERCHE agent communal responsable des espaces verts, Mesdames Chantal BRUDO, Annabelle COLOMBIER, Francine MAROT, Yolande MERCERON, Messieurs François-Xavier BONNIN, Yves CANTAGREL, membres de la commission Tourisme-labels, Alexandre DUTREY et Serge TRENY étroitement associés à notre démarche (sous réserve de disponibilité lorsque la date de visite sera connue).

Avançons ensemble pour Mosnac

Le 15 mars 2020 se déroulera le premier tour des élections municipales.

A cette occasion, vous élirez vos représentants, celles et ceux qui vont porter vos projets, vos aspirations et vos idées.

Votre choix conditionnera l'avenir de notre village pour les 6 prochaines années, son développement, son équilibre financier, ses actions sociales, son importance auprès du Grand-Cognac et tout ses autres projets.

Vous allez voter pour une équipe de 11 femmes et hommes réunis autour de valeurs fortes de sincérité et de transparence, avec le souci permanent d'être à votre écoute et porteurs de « Vrais projets pour Mosnac »

Nous vous proposons donc des projets réalistes et raisonnés, axés sur la communication, la transparence, le respect de chacun et de l'environnement

En nous faisant confiance le dimanche 15 mars, en faisant le choix d'une équipe motivée, rigoureuse, créative et à votre écoute, passons à l'action et construisons ensemble l'avenir de Mosnac.

- Sécurisation des entrées de hameaux passants (Bourg, chez Sandons...)
- Mutualisation des équipements communaux, hangar, écoles avec Saint Simeux. Favoriser et valoriser l'esprit associatif.
- Solidarité et convivialité pour nos aînés
- Etudier la faisabilité d'un assainissement collectif pour le bourg et la voute.
- Embellissement du bourg et des alentours.
 - Aménagement des trottoirs
 - Nettoyage des fossés et bords de Charente
 - Mise en valeurs de nos lavoirs, porches...
 - Démarche d'engagement éco-responsable et de développement durable

**Réunion publique à la salle communale
le vendredi 13 mars à 19h
suivi par un verre de l'amitié.**



Monique PERCEPT
72 ans - Retraitée
Le Bourg

Nous sommes une équipe renouvelée et je suis fière de la conduire avec le même enthousiasme que celui déployé lors du mandat écoulé.

Le dynamisme est notre principale ressource et nous souhaitons continuer les belles actions déjà menées, qui ont donné envie aux habitants de sortir pour rencontrer des voisins ou d'autres personnes peu ou pas connus.

Il nous reste de beaux chantiers à mener, avec vous et pour vous. Bien sûr, des aléas peuvent perturber notre programme, dans ce cas nous trouverons les solutions les mieux adaptées.

Certains d'entre nous étant plus disponibles, nous serons très présents et à votre écoute. Nous souhaitons le bonheur et le bien-être de chacun, et nous savons qu'il faut et fera bon vivre à Saint-Simeux ensemble.

Nous comptons sur votre confiance et vous pouvez compter sur nous.

EN 2020 LA DYNAMIQUE SE POURSUIT ENSEMBLE

AMENAGEMENT DE BOURG - PHASE IV

Terminer l'aménagement du Bourg avec la phase IV pour laquelle le projet a été entériné et les subventions acquises

MAINTIEN DE L'ECOLE

Travailler à la meilleure solution possible pour la sauvegarde voire le développement de l'école

POURSUITE DU PROJET DE COMMUNE NOUVELLE AVEC MOSNAC

Corollaire au maintien de l'école : cette fusion semble nécessaire et urgente pour mutualiser les personnes, les biens et les ressources.

VOIRIE, CIMETIERE ET BATIMENTS

Continuer l'entretien de la voirie, de la zone de broyage Réaménager le cimetière pour répondre aux exigences de la législation funéraire, dans une démarche environnementale, et créer un jardin du souvenir

Poursuivre l'opération « chemins blancs » avec le concours des viticulteurs et des motards
Veiller à l'entretien de l'église et en améliorer le confort

TISSU ASSOCIATIF ET LIEN INTERGENERATIONNEL

Encourager nos dynamiques associations à se rapprocher de nos aînés pour rompre leur isolement

Encourager la création d'un club de pétanque, de jeux de cartes et de société,...

Encourager les échanges entre les aînés et les enfants pour animer le jardin partagé, avec la participation des enseignants et des parents

Organiser une journée « propreté village » (ramassage de plastiques et déchets divers, berges du fleuve...)

Poursuivre la belle dynamique du village : pique-nique, fête de la musique, marché de producteurs de pays, ciné de plein air, journées européennes du patrimoine, cérémonie du 11 novembre, repas des aînés, et instaurer une fête liée au fleuve

CADRE DE VIE ET LABELS

Renforcer notre attrait touristique
Obtenir la deuxième fleur « Village Fleuri »
Améliorer le circuit « Terra Aventura »
Faire la démarche en vue de l'obtention des labels « Terre saine » et « Sur le fleuve »
Renouveler l'opération « jardiner la rue » dans les différents hameaux de notre village



Pour la dynamique, votez la liste entière !

Mosnac-Saint-Simeux fête la fusion avec ses habitants

Élus et administrés étaient réunis samedi après-midi pour célébrer leur nouvelle commune, créée en janvier dernier.



Les maires des communes fusionnées se sont symboliquement retrouvés au milieu du pont.

Photo CL.

De nombreux habitants de la nouvelle commune Mosnac-Saint-Simeux, des élus et des maires des villes voisines ont tenu à être présents samedi en fin d'après-midi pour fêter la nouvelle commune Mosnac-Saint-Simeux créée en janvier. De part et d'autre du pont, les habitants des anciennes communes de Mosnac et Saint-Simeux avaient pris place à 18h aux côtés de leurs maires. C'est le tintement des cloches de l'église qui a donné le départ des deux convois qui se sont symboliquement retrouvés au milieu du pont traversant la Charente. Après une longue accolade, Monique Percept, maire de la nou-

velle commune et Virginie Paillette, maire déléguée de Mosnac, ont lu de beaux discours dans lesquels elles se sont félicitées du beau travail mené pour arriver à la création de cette nouvelle commune avec la volonté de se réunir tout en gardant l'identité de chaque village. Rappelant les avantages de ce mariage, les maires ont souligné que les projets menés par les communes d'origine étaient poursuivis, en maintenant les activités touristiques et économiques, continuant les aménagements et soutenant les nombreuses associations de la commune. Les décisions communes ont d'ailleurs commencé avec le vote

du premier budget, la transformation de l'école de Mosnac avec accueil des sections maternelles et l'édition du premier magazine de la commune fusionnée. Jean-Michel Bolvin, président des maires de Charente, Sandra Marsaud, députée, et Sébastien Lepetit, sous-préfet de Cognac, ont félicité le travail des élus avec la belle réussite de cette fusion. Tous ont ensuite profité de l'apéritif dînatoire servi en bord de Charente et animé par «Between song». La soirée s'est terminée en apothéose avec un feu d'artifice et l'embrasement du pont.

Sandrine COUPRIE

